

### Pour qui ?

- Pour des élèves orientés en ULIS lycée professionnel par la C.D.A.P.H (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- Pour des jeunes avec un projet défini ou en recherche de projet

### Contenu du dispositif

- 8 à 10 semaines de stages en entreprises sur chaque année
- Des cours d'enseignement professionnel
- Des cours d'enseignement général
- Préparation au CFG (Certificat de Formation Général) si nécessaire
- Détermination du projet professionnel
- Entrée dans une formation de type CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) avec l'ULIS comme service d'appui
- Le parcours en CAP peut être prolongé par une 3ème année

### Un accompagnement personnalisé

#### DES MOYENS

- Une inscription en CAP ou 2<sup>nd</sup>e Professionnelle en vue d'obtenir la certification intermédiaire
- Un emploi du temps adapté (partagé entre la classe d'inscription et le dispositif ULIS)
- La mise en place d'adaptations pédagogiques
- Un projet d'accompagnement spécifique de l'AVS

#### DES PERSONNES

- Une coordinatrice enseignante spécialisée : dispense les cours de français et de mathématiques, organise le parcours de formation adapté et le suivi de stages et coordonne le projet avec tous les partenaires
- Une équipe : les enseignants, le personnel de vie scolaire, l'infirmière, le psychologue, le chef de travaux et les animateurs du foyer
- 2 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) : une pour chaque établissement



### Objectifs du dispositif

- Préparer le jeune à une insertion professionnelle et sociale dans le milieu ordinaire
- Développer les compétences sociales et l'autonomie
- Découvrir différents métiers et champs professionnels
- Valider une attestation de compétence reconnue par le Rectorat
- Valider un diplôme niveau V (certification intermédiaire)

### Et après l'U.L.I.S ?

- Suite de la formation professionnelle
- Contrat d'apprentissage avec la cellule SARAH (Service d'Appui Régional pour l'Apprentissage des Handicapés)
- CART (Centre d'Adaptation et de Redynamisation du Travail)
- SESSAD (Insertion professionnelle)
- Mission Locale d'Insertion
- MFR (Maison Familiale Rurale)
- Cap Emploi
- Emploi dans une entreprise adaptée
- Emploi dans une entreprise ordinaire avec une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

**FORMER**

**ACCOMPAGNER**

**RESPONSABILISER**

**S'ÉPANOUIR**